



**Association pour la Sauvegarde de la Tour de Batère**

Mairie de Corsavy - Barry d'Amont 66150 CORSAVY

**PROCÈS-VERBAL  
DE  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 13 MAI 2018**

Le 13 mai 2018, à 15h30, les membres de l'Association Association pour la Sauvegarde de la Tour de Batère se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au Refuge de Batère, sur convocation du Président transmise à chacun par email, ainsi que par article publié dans le journal L'INDEPENDANT (rubrique locale), sur le site internet de l'Association et sur la page Facebook de cette dernière.

Etaient présentes les personnes suivantes : *[nom et fonction de chaque personne présente, par ordre alphabétique]* :

Thierry CLEYMANS, Membre actif  
Roland COSTE, Trésorier adjoint  
Eric FOUQUIER, Secrétaire adjoint  
PHILIPPE LENGLET, Membre actif  
Benjamin MALASSINGNE, Président  
Marc ZEZIOLA, Secrétaire

**Excusés :**

Jean-Charles GLEIZES, Trésorier  
Antoine CHRYSOSTOME, Vice Président

M. MALASSINGNE Benjamin est nommé président de séance ;  
M. FOUQUIER Eric est nommé secrétaire de séance.

La feuille de présence est certifiée exacte et sincère par le président de séance et le secrétaire de séance.

Le quorum étant assuré, le président de séance rappelle l'ordre de jour :

1. Modification du bureau.
2. Présentation des comptes.
3. Proposition de changement de banque
4. Elaboration d'un dossier de présentation de l'Association en vue de demandes de subventions envisagées.
5. Projets d'animation programmés et préconisés
6. Autres sujets

**1ÈRE DÉLIBÉRATION – MODIFICATION DU BUREAU**

**1. DEPARTS :**

- M. Jean-Charles GLEIZES a transmis au Président ses demandes dont il est fait lecture par celui-ci devant l'Assemblée. Son éloignement géographique l'empêchant d'être régulièrement présent lors des manifestations organisées par l'Association, Jean-Charles GLEIZES préconise que son poste soit attribué à un autre membre de l'Association. Il conservera et assurera entre-temps sa fonction et ce jusqu'à l'élection d'un nouveau Trésorier par le Bureau de l'Association

- Après dix années de bons et loyaux services au coeur de l'Association, M. Roland COSTE demande à quitter sa fonction de Trésorier Adjoint.

L'Assemblée prend acte de ces deux demandes, non sans en avoir remercié les deux membres pour leur disponibilité constante au service de l'Association et de sa mission.

Consécutivement à ces deux départs, le président propose que le Bureau de l'Association se réunisse dès que possible afin de procéder à l'élection d'un Trésorier et d'un Trésorier Adjoint.

## 2. ARRIVEES :

Le président propose à l'Assemblée de nommer au Bureau deux nouveaux membres parmi les membres de l'Association: M. Thierry CLEYMANS et M. Philippe LENGLET,

MM. CLEYMANS et LENGLET (qui n'ont pas pris part à ce vote) sont élus à l'unanimité.

Le président propose à l'Assemblée que ces deux nouveaux membres se voient chargés des fonctions suivantes, sous réserve de leur élection par une prochaine Assemblée convoquée à cet effet :

- M. Thierry CLEYMANS pourrait se voir affecté au poste de Trésorier, dont il a accepté le principe auprès du président,
- M. Philippe LENGLET pourrait se voir confiée la charge de constituer les montages de dossiers visant à l'obtention de toutes subventions recherchées par l'Association et, plus généralement, la prospection de tous modes de financement de celle-ci au regard de ses projets d'investissement de restauration/rénovation et d'animation événementielle, notamment.

Cette double proposition est acceptée à l'unanimité - (MM. CLEYMANS et LENGLET n'ont pas pris part à cette décision).

## 2ÈME DÉLIBÉRATION – PRESENTATION DES COMPTES

Le président donne lecture du Compte de Résultats de l'Association pour l'exercice écoulé. Il en ressort que le solde, positif, des comptes clos au 11/05/2018 s'élève à la somme de 9.643,90 € (neuf mille huit cent trente-huit Euros et quatre-vingt-dix cents).

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

## 3ÈME DÉLIBÉRATION – PROPOSITION DE CHANGEMENT DE DOMICILIATION BANCAIRE

Prenant en compte la demande des membres de trouver une banque plus proche pour des raisons évidentes de commodité de gestion et de suivi, la banque actuelle de l'Association étant l'agence de Perpignan de la Caisse d'Epargne, le président propose que les membres suggèrent une solution alternative.

Suite à la discussion qui s'en est suivie, les membres se sont mis d'accord sur la proposition de transférer le compte courant de l'Association auprès de l'agence d'Arles-sur-Tech du Crédit Agricole. Cette proposition a été retenue à l'unanimité.

## 4ÈME DÉLIBÉRATION – PROPOSITION DE CONSTITUTION D'UN DOSSIER DE PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE L'ASSOCIATION AUX FINS DE RECHERCHES DE SUBVENTIONS

Le président annonce à l'Assemblée, qu'en concertation étroite avec la Mairie de Corsavy (agissant également au nom de celle de Saint-Marsal), un dossier de présentation de l'activité globale de l'Association, des actions conjointes effectuées et des projets conjoints en préparation, devait être remis très rapidement à M. le Maire de Corsavy, M. Antoine CHRYSOSTOME, à sa demande, pour qu'il soit joint en annexe à la correspondance officielle émanant de la commune, porteuse de ce type

de démarche, d'une subvention à la hauteur des enjeux et urgences auprès de la Région Occitanie, devant être adressée directement à sa présidente M<sup>me</sup> Carole DELGA.

Le président propose, en conséquence, que le dossier de l'Association existant que connaissent et ont d'ores et déjà approuvé les membres de l'Assemblée, puisse être enrichi d'un chapitre plus spécifiquement dédié aux enjeux, évaluations et retombées économiques des projets préconisés.

Le président rappelle aussi, à cette occasion et dans cette prise en compte des enjeux et besoins économiques, que soit préconisé et retenu le principe qu'une solution d'ouverture au public soit intégrée au chapitre des travaux de rénovation décrits dans ledit dossier, ce qui permettra à celui-ci d'être compatible avec les paramètres régissant les procédures d'appels à projets émanant des Grands Sites Occitanie de la Région, dont il convient de rappeler, au passage, que le territoire de Canigó Grand Site de France a été sélectionné, en novembre 2017, Grand Site Occitanie également et, implicitement avec lui, les communes de Corsavy et Saint-Marsal et a fortiori la Communauté de Communes du Haut Vallespir Sud Canigó lesquelles sont, pour le coup, sises en plein cœur dudit périmètre.

L'Assemblée donne son accord unanime à la proposition du président et lui demande d'en soumettre la version augmentée à M. le Maire de Corsavy en fonction des délais impartis par ce type de procédure.

L'Assemblée donne son accord unanime à la proposition du président d'adresser ledit dossier auprès de la FONDATION MICHELIN dans le même but de solliciter une subvention de la part de celle-ci.

L'Assemblée, enfin, donne son accord unanime à la proposition du président de lancer une campagne de récolte de dons via Facebook, dans le cadre de la FACEBOOK CHARITABLE ONBOARDING du réseau social.

#### **5<sup>ÈME</sup> DÉLIBÉRATION – PROPOSITION DE PROJETS D'ANIMATION VISANT A CONSOLIDER LA NOTORIÉTÉ DE L'ASSOCIATION SUR FOND DE PROJETS DE RESTAURATION/RENOVATION CI-DESSUS DEFINIS**

- Le président rappelle à l'Assemblée que le 23 juin prochain, le PAYS D'ART ET HISTOIRE TRANSFRONTALIER organisera, à l'occasion de l'illumination des Tours de Batère et de Corsavy qui est programmée, comme chaque année, à cette date, une journée de visite guidée de la commune de Corsavy et participera aux feux de la St Jean et à cette manifestation d'illumination.

Au niveau opérationnel, il est proposé que Thierry CLEYMANS et Marc ZELUELA prennent en charge l'organisation de l'illumination de la Tour de Batère, tandis qu'un autre membre de l'Association s'occupe, pour sa part, de celle de la Tour de Corsavy. L'identification de celui-ci devra être communiquée d'ici la prochaine réunion prévue, sauf contre-ordres, courant juin.

Il est précisé, à cet effet, que 8 torches marine et une trentaine de petites torches de descente aux flambeaux sont encore disponibles à cet usage.

- Le président présente à l'Assemblée l'un des nouveaux axes d'animation et d'offre touristiques connaissant, un peu partout dans le monde, un attrait et une fréquentation en croissance significative : « le tourisme expérientiel ». Il suggère ainsi qu'une piste de réflexion soit développée et une analyse approfondie soit menée au regard de la faisabilité et de la réalisation d'offres de séjours « expérientiels », à partir, notamment, d'ateliers d'archéologie susceptibles d'être conduits sous la direction d'archéologues spécialisés qui pourraient permettre d'amorcer le remontage des murs d'enceinte de la Tour. Une animation innovante, par conséquent, en parfaite congruence avec le projet de rénovation, objet prioritaire de l'Association et de la commune de Corsavy.

L'Assemblée donne son accord unanime à cet ensemble de propositions et résolutions.

L'ordre du jour étant épuisé, aucune question diverse additionnelle n'ayant été soumise à l'Assemblée, le président s'est réjoui de la dynamique exprimée par l'ensemble des membres

présents et, personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 18h30.

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par le président de séance et le secrétaire de séance.

**A Batère, commune de Corsavy, le 13 / 05 / 2018,**

**LE PRÉSIDENT DE SÉANCE**



**Benjamin MALASSINGNE**

**LE SECRETAIRE DE SEANCE**



**Eric FOUQUIER**

